608

PELERINAGES

A LA

BONNE STE-ANNE

AVIS

Un pèlerinage est un voyage de piété entrepris dans une pensée religieuse soit pour remercier d'une grâce reçue, soit pour implorer quelque faveur particulière. L'expérience atteste que les pèlerinages bien faits réveillent la foi, raniment la ferveur et fortifient les âmes dans la pratique des devoirs de la vie chrétienne. Le bon Dieu a de tout temps favorisé le développement de ces actes publics de dévotion en accordant à la confiance des pèlerins des grâces nombreuses, signalées et souvent merveilleuses. Les Souverains Pontifes et les Evêques n'ont jamais cessé de les encourager. Mais pour que les pèlerinages produisent d'heureux fruits il est nécessaire d'y employer des moyens propres à les obtenir.

Nous croyons faire chose avantageuse en exposant ici sommairement quelques avis qui pourront être utilisés dans l'organisation et la direction des pèlerinages de paroisses, de Confréries, etc. Ceux qui font des pèlerinages privés, soit seuls, soit en famille, y trouveront aussi des conseils salutaires à pratiquer.

I

PREPARATION.

1. Annoncer les pèlerinages plusieurs semaines avant le départ, en expliquer le but et les avantages et indiquer les dispositions dans lesquelles il faut s'y préparer.

2. Faire précéder le départ d'une neuvaine ou au moins d'un triduum de prières en l'honneur de la Bonne Sainte Anne. Ces prières seront dites à l'Eglise ou en famille.—Engager tous les paroissiens à prendre part à cette neuvaine ou à ce triduum pour aider les pèlerins à obtenir de la Bonne Ste-Anne toutes les grâces, que ceux-ci lui demanderont dans son sanctuaire privilégié. Et ceux, qui ne feront point partie du pèlerinage, peuvent être invités à s'y associer, non seulement par les prières préparatoires, mais aussi par une communion, ce qui serait pour eux comme un *pèlerinage spirituel* bien propre à attirer les bénédictions de la Bonne Ste-Anne.

3. Inculquer vivement au peuple que le pèlerinage n'est point une excursion de plaisir, mais un voyage de piété et de pénitence.—Recommander d'éviter, dans les conversations, ce qui porterait à la dissipation ou blesserait même légèrement la modestie.

Il est prouvé par l'expérience que les pèlerinages ainsi pieusement préparés sont abondamment bénis.

II

EXECUTION.

1. *Le voyage.*—Que le temps soit, en grande partie, employé à prier en commun ou en particulier, et à chanter des cantiques.

Il est bon de désigner des personnes (autant que possible des prêtres ou des ecclésiastiques) qui, dispersées dans les différents groupes de pèlerins, y entretiendront l'exercice de la prière aux moments indiqués par le Directeur.

2. *A Ste Anne.* A—A l'arrivée, se former immédiatement en procession sur le quai dans l'ordre suivant : en tête une bannière ; les dames par rangées de 5 ou 6 ; puis les hommes ; ou au moins, si la séparation des sexes est trop difficile, les pèlerins marchant ensemble par rangées comme ci-dessus.—Prières à haute voix ou chant des cantiques jusqu'à l'église.

Les pèlerinages, qui arrivent le soir, sont priés de se rendre directement à l'Eglise dans le même ordre que plus haut.

B—Lorsque tous les pèlerins seront réunis dans l'église, on leur indiquera du haut de la chaire, l'ordre et l'heure des exercices du pèlerinage.

C—Entre les exercices, les pèlerins aimeront à prier en présence des Images et des Saintes reliques de la Bonne Ste-Anne, à visiter dévotement les chapelles latérales de l'église, ou à faire le chemin de la croix. La plupart trouvent le temps trop court. En bien des circonstances, beaucoup se plaignent de ne pouvoir point satisfaire leur dévotion en regrettant qu'on hâte leur départ pour les faire stationner en route et perdre ainsi des heures, qu'ils auraient été heureux de passer près des autels de la Bonne Ste-Anne. Les organisateurs de pèlerinages peuvent facilement éviter les inconvénients qui donnent lieu à de si justes plaintes.

D—Il est important que tous les pèlerins retiennent bien l'heure indiquée pour le retour aux bâteaux, et s'y rendent un peu d'avance pour ne point s'exposer à être laissés en arrière.

3. *Retour.*—Après la vénération des Saintes Reliques et un dernier cantique à Ste Anne, se former en procession, au sortir de l'Eglise, dans le même ordre qu'à l'arrivée, et se rendre au quai.

Il est nécessaire que le retour se fasse aussi pieusement que la première partie du voyage, afin que le pèlerinage garde jusqu'au bout son caractère religieux.—Se conduire dans le retour comme dans un voyage de plaisir, ce serait s'exposer à dissiper bien vite les bonnes impressions et les fruits du pèlerinage.

III

APRES LE PELERINAGE.

1. Remercier souvent la Bonne Ste-Anne des grâces reçues, ou continuer de la prier, si on n'a point été exaucé. Fréquemment les faveurs réclamées de sa bonté n'ont été obtenues qu'après le pèlerinage, mais par ceux-là seulement, qui n'ont point discontinué de les demander.

2. Etre fidèle aux résolutions prises dans le pèlerinage, faire chaque jour une prière à la Bonne Ste-Anne, et, de temps en temps, une communion en son honneur.

3. Ceux qui reçoivent quelque grâce remarquable sont priés d'en informer le R. P. Recteur des Rédemptoristes de Ste-Anne de Beaupré, en signalant les circonstances principales du fait à relater.

Vu et approuvé le 7 Août 1886.

E. A. CARD. TASCHEREAU, Arch. de Québec.

† L. Z. EV. DE S. HYACINTHE.